

18

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

TECHNOLOGIE DE LA PRODUCTION TEXTILE

PROGRAMME D'ÉTUDES
251.B0

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

TECHNOLOGIE DE LA PRODUCTION TEXTILE

PROGRAMME D'ÉTUDES
251.B0

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 00-0361

ISBN 2-550- 36221-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

251.B0

Technologie de la production textile

2000

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 565 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact

Formation spécifique : 1 905 heures-contact

Conditions particulières d'admission :

- Mathématique 436
- Sciences physiques 436

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Luc Brodeur
Contremaître d'équipe
Swift Denim

Pierre Hardy
Superviseur à la formation
Swift Denim

Jean-Guy Lacharité
Directeur
Consoltex

Christian Langlois
Directeur technique
Lagran Canada inc.

Yves Marquis
Superviseur en qualité et achat
Les fils Cavalier inc.

François Masse
Représentant technique des ventes
Tri-TEX

Claude Paré
Superviseur de teinturerie et de finition
Collins & Aikman

Pierre Rémillard
Directeur des Ressources humaines
Les fils Cavalier inc.

Milieu de l'éducation (Cégep de Saint-Hyacinthe)

Jean-Marc Boivin
Enseignant

Ghyslaine Bouchard
Enseignant

Lucie Brodeur
Enseignante

Pierre Comtois
Enseignant

Julie Deblois
Enseignante

Sophie Dorais
Enseignant

Jean Duchesneau
Enseignant

Roger Girard
Enseignant

**Milieu de l'éducation
(Cégep de Saint-Hyacinthe)**

Jacques Lefebvre
Adjoint à la direction des études

Denis Paquet
Enseignant

Jacinthe Patry
Enseignante

Nicole Pion
Directrice adjointe à la direction des études

Françoise Richer
Directrice des études

Du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec

Paul Legault
Coordonnateur

Du Centre de technologie textile

Marek Weltrowski
Directeur scientifique et chercheur

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Janine Gomel
Responsable du secteur *Cuir, textile et habillement*
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Jean Duchesneau
Enseignant
Cégep de St-Hyacinthe

Denis Paquet
Enseignant
Cégep de St-Hyacinthe

Conseil en élaboration de programme

Lucie Marchessault
Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Denise Charbonneau
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire	3
Première partie	
Buts du programme	7
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale.....	13
Liste des objectifs du programme	15
Formation générale commune.....	15
Formation générale propre	15
Formation générale complémentaire.....	16
Formation spécifique	17
Harmonisation	19
Deuxième partie	
Objectifs et standards – formation générale commune.....	23
Objectifs et standards – formation générale propre	37
Objectifs et standards – formation générale complémentaire	45
Objectifs et standards – formation spécifique	59
00YG Analyser la fonction de travail	61
00Z1 Planifier l'achat d'équipement	63
00Z2 Assurer le bon fonctionnement de l'équipement.....	65
00Z3 Contrôler les paramètres de l'environnement de production	67
00Z4 Planifier les opérations de production	69
00Z5 Contrôler les opérations de fabrication	71
00Z6 Contrôler les opérations de finition.....	73
00Z7 Contrôler la qualité du produit en cours de production	75
00Z8 Résoudre des problèmes liés aux procédés de fabrication	77
00Z9 Résoudre des problèmes liés aux procédés de finition	79
00ZA Améliorer des méthodes de travail.....	81
00ZB Améliorer des procédés de fabrication.....	83
00ZC Améliorer des procédés de finition.....	85
00YR Effectuer le suivi des lois et règlements régissant la santé et la sécurité au travail	87
00ZD Effectuer des tests liés à la production	89
00YU Assurer le maintien d'un système d'assurance-qualité dans un service	91
00ZE Diriger une équipe de travail	93
00ZF Résoudre des problèmes en cours de production	95
00YW Former du personnel	97
00YX Assurer la tenue de réunions	99
00YY Produire et présenter des rapports	101
00ZO Assurer son cheminement professionnel	103

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Technologie de la production textile* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Technologie de la production textile* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collègues ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

On vise par le programme *Technologie de la production textile* à former des personnes aptes à exercer la profession de technologue en production textile.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, on compte par ce programme :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exécuter correctement, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités qu'elle comporte;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et la connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne (en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière).

LA FONCTION DE TECHNOLOGUE EN PRODUCTION TEXTILE

Une des principales responsabilités des technologues en production textile est la direction du personnel engagé dans le processus de fabrication et de finition de produits textiles. Ces spécialistes doivent en plus fournir un soutien technique à l'entreprise et voir à résoudre des problèmes liés aux procédés de fabrication et de finition ainsi qu'à leur amélioration.

Cette profession exige beaucoup de polyvalence, car elle comporte une multitude de facettes. En effet, les technologues en production textile doivent exécuter des tâches très variées qui demandent des compétences qui le sont tout autant. Ils agissent comme trait d'union entre le personnel de production et la direction, ce qui requiert beaucoup de souplesse.

Dans l'industrie, les technologues en production textile occuperont surtout des postes de surveillants et surveillantes ou de coordonnateurs et coordonnatrices. Ces postes sont aussi désignés dans les entreprises par les titres de contremaîtres et contremaîtresses d'atelier ou de chefs d'équipe.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document (page 105).

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(65 unités)

00YG	Analyser la fonction de travail.
00Z1	Planifier l'achat d'équipement.
00Z2	Assurer le bon fonctionnement de l'équipement.
00Z3	Contrôler les paramètres de l'environnement de production.
00Z4	Planifier les opérations de production.
00Z5	Contrôler les opérations de fabrication.
00Z6	Contrôler les opérations de finition.
00Z7	Contrôler la qualité du produit en cours de production.
00Z8	Résoudre des problèmes liés aux procédés de fabrication.
00Z9	Résoudre des problèmes liés aux procédés de finition.
00ZA	Améliorer des méthodes de travail.
00ZB	Améliorer des procédés de fabrication.
00ZC	Améliorer des procédés de finition.
00YR	Effectuer le suivi des lois et règlements régissant la santé et la sécurité au travail.
00ZD	Effectuer des tests liés à la production.
00YU	Assurer le maintien d'un système d'assurance-qualité dans un service.
00ZE	Diriger une équipe de travail.
00ZF	Résoudre des problèmes en cours de production.
00YW	Former du personnel.
00YX	Assurer la tenue de réunions.
00YY	Produire et présenter des rapports.
00ZO	Assurer son cheminement professionnel.

HARMONISATION

Le programme d'études techniques *Technologie de la production textile* a été conçu et rédigé dans le cadre d'un projet d'harmonisation des programmes d'études professionnelles *Technologie de la production textile*, 251A0 et *Technologie des matières textiles*, 251.B0. L'harmonisation a pour but d'optimiser le cheminement de l'élève durant sa formation, en facilitant son passage d'un programme à un autre ou d'un ordre d'enseignement à un autre, en évitant la duplication des apprentissages.

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 0001
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.		
Éléments 1 Reconnaître le propos du texte. 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3 Choisir les éléments d'analyse. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.		Critères de performance 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Français Pondération : 2-2-3 Nombre d'unités : 2 1/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 0002
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.		
Éléments 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.		
Critères de performance 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.		
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 0003
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier des textes de la littérature québécoise. Éléments 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique.		Critères de performance 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Français Pondération : 3-1-4 Nombre d'unités : 2 2/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 00B1
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.		
Éléments 1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. 2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. 3 Produire une argumentation sur une question philosophique.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. 1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. 1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. 2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. 2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution. 2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. 3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. 3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. 3.3 Respect des règles de l'argumentation. 3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Philosophie Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 000E
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Éléments 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.		Critères de performance 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Philosophie Pondération : 3-0-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0015
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Comprendre et exprimer des messages simples en anglais. Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral simple. 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3 S'exprimer oralement. 4 Rédiger un texte.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. 3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. 3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. 3.3 Échanges d'idées pertinents. 3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier. 4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i> , <i>simple past</i> et <i>past continuous</i> , <i>future</i> .
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 0007
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance. Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3 S'exprimer oralement. 4 Rédiger un texte.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. 2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments. 3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes. 3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé. 3.4 Prononciation, intonation et débit convenables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i> , <i>simple past</i> et <i>past continuous</i> , <i>present perfect</i> , <i>future</i> .
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 0009
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires. Éléments 1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise. 2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.	Critères de performance 1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. 1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. 1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. 1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. 1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. 2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. 2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. 2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. 2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. 2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. 2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Anglais, langue seconde	
Pondération :	2-1-3	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.		
Éléments 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.		Critères de performance 1.1 Utilisation appropriée de la documentation. 1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé. 2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. 2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques. 3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. 3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. 3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique. 4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0065
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.		
Élément 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.		Critères de performance 1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité. 1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité. 1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels. 1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs. 1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité. 1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité. 1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité. 1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. 1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Éducation physique Pondération : 0-2-1 Nombre d'unités : 1		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0066
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.		
Éléments 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.		Critères de performance 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1		

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE		CODE : 000K
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence		
Produire différents types de discours oraux et écrits.		
Éléments		Critères de performance
1	Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. 1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. 1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2	Déterminer un sujet et un objectif de communication.	2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3	Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	3.1 Choix approprié des sources d'information. 3.2 Choix pertinent des éléments d'information.
4	Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. 4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.
5	Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes. 5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. 5.3 Précision et richesse du vocabulaire. 5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6	Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. 6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. 6.3 Précision et richesse du vocabulaire. 6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :		Français
Nombre d'heures-contact :		60
Nombre d'unités :		2

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPHIE		CODE : 000T
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine. Éléments 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	Critères de performance 1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. 2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. 3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. 4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Philosophie	
Nombre d'heures-contact :	45	
Nombre d'unités :	2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0016
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 000M
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général. 2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert. 3.2 Communication appropriée à la situation. 3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. 3.4 Application convenable du code grammatical. 4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. 4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III)		CODE : 000N
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.		
Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.		Critères de performance 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. 4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert. 4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV)		CODE : 000P
OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.		
Éléments 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 2 Analyser des textes complexes. 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.		Critères de performance 1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 1.3 Emploi judicieux du vocabulaire. 1.4 Utilisation correcte du code grammatical. 1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. 2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. 2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. 2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. 3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. 3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. 4.1 Respect du sens. 4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. 4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Situer l’apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains. Éléments 1 Reconnaître les objets d’étude d’une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d’une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d’enjeux contemporains.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l’occasion d’un exposé écrit d’environ 750 mots portant sur l’apport des sciences humaines au regard d’enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. Critères de performance 1.1 Formulation des objets d’étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d’enjeux contemporains en mettant en évidence l’interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l’interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE

Nombre d’heures-contact : 45
Nombre d’unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : SCIENCES HUMAINES		CODE : 000W
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.	
Éléments 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. <		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : TECHNOLOGIQUE		CULTURE SCIENTIFIQUE ET CODE : 000X	
OBJECTIF		STANDARD	
Énoncé de la compétence Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.		Contexte de réalisation • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.	
Éléments 1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. 2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. 3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.		Critères de performance 1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. 1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels. 3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. 4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			
Nombre d'heures-contact :		45	
Nombre d'unités :		2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base. Éléments 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	Contexte de réalisation • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). Critères de performance 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE		CODE : 000Z
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte ¹ .	Contexte de réalisation • Pour les langues modernes qui utilisent l’alphabet latin: – à l’occasion d’une conversation d’un minimum de huit répliques; – à l’occasion d’une communication écrite d’un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d’écriture autre que l’alphabet latin: – à l’occasion d’une conversation d’un minimum de six répliques; – à l’occasion d’une communication écrite d’un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l’aide d’outils de référence.	
Éléments	Critères de performance L’acquisition d’une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.	
1 Saisir le sens d’un message oral.	1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 1.3 Association logique entre les éléments du message.	
2 Saisir le sens d’un message lu.	2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 2.3 Association logique entre les éléments du message.	
3 Exprimer oralement un message simple.	3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l’indicatif. 3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d’expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d’une suite de phrases simples. 3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.	
4 Écrire un texte sur un sujet donné.	4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base. 4.3 Utilisation des verbes au présent de l’indicatif. 4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d’expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d’une suite de phrases simples. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d’écriture autres que l’alphabet latin.	
1 On entend par « restreinte » l’utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.		
ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE		
Nombre d’heures-contact : 45		
Nombre d’unités : 2		

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers. Éléments 1 Saisir le sens d'un message entendu. 2 Saisir le sens d'un message lu. 3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne. 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	Contexte de réalisation - À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; - À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. - À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. - À partir : - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. - À l'aide d'outils de référence. Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. 1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 1.3 Association logique entre les éléments du message. 2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 2.3 Association logique entre les éléments du message. 3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 3.7 Dialogue. 4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales. 4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne. Éléments 1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant. 2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne. 3 Échanger verbalement sur un sujet. 4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. Critères de performance L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. 1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. 2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. 3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant. 3.3 Prononciation et intonation justes. 3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant. 3.5 Cohérence du message exprimé. 3.6 Réponses pertinentes à des questions. 4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. 4.2 Justesse du vocabulaire. 4.3 Cohérence de l'ensemble du texte. 4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE

CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine. Éléments - Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. - Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. - Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. - Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. - Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	Contexte de réalisation - Individuellement. - À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. - À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. Critères de performance - Distinction de notions et de concepts de base. - Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. - Utilisation adéquate de la terminologie. - Résumé descriptif de quelques grandes étapes. - Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. - Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. - Identification de quelques grandes influences. - Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. - Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE
CODE : 0012

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant. Éléments - Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. - Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. - Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. - Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	Contexte de réalisation - Individuellement. - À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. - À partir des besoins de la vie courante. - À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. Critères de performance - Brève définition des notions. - Exécution correcte des opérations de base. - Utilisation adéquate de la terminologie. - Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. - Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. - Choix approprié en fonction des besoins. - Démarche planifiée et méthodique. - Utilisation correcte des outils et des procédés. - Résultats satisfaisants par rapport au contexte. - Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. - Interprétation juste en tenant compte du contexte. - Formulation claire et précise de l'interprétation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE CODE : 0013

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique. Éléments 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. Critères de performance 1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. 2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. 3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique. Éléments 1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique. 2 Utiliser le médium.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. Critères de performance 1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. 2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. 2.2 Application adéquate des techniques artistiques. 2.3 Respect des exigences du mode de production.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 00YG	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail. Éléments de la compétence 1 Établir les caractéristiques de la fonction de travail et ses conditions d'exercice. 2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail. 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	Contexte de réalisation - À l'aide de renseignements à jour sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises du secteur. - À partir des lois, des règlements et des normes en vigueur. Critères de performance 1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. 1.3 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur. 2.1 Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. 2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches. 3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.

CODE : 00Z1	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Planifier l'achat d'équipement. Éléments de la compétence 1 Déterminer la capacité de production de l'équipement. 2 Évaluer les besoins en équipement. 3 Évaluer l'équipement disponible sur le marché. 4 Produire un plan d'implantation.	Contexte de réalisation - À l'occasion du remplacement d'une pièce d'équipement ou de l'acquisition d'une nouvelle pièce d'équipement. - À l'aide de la documentation pertinente. - Au moyen de visites industrielles. Critères de performance 1.1 Considération des goulots d'étranglement. 1.2 Prise en considération de l'ensemble des facteurs et des contraintes. 1.3 Justesse des calculs. 1.4 Présentation claire et concise des résultats. 2.1 Analyse judicieuse des prévisions de vente. 2.2 Prise en considération des critères de qualité et des normes environnementales. 2.3 Évaluation fondée sur la réduction des coûts et des rebuts. 3.1 Évaluation exhaustive et réaliste. 3.2 Recherche attentive d'un rapport coût-qualité optimal. 3.3 Présentation soignée et convaincante des résultats. 4.1 Prise en considération des limites des infrastructures et des besoins des autres services. 4.2 Production d'un plan réaliste.

CODE : 00Z2	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer le bon fonctionnement de l'équipement. Éléments de la compétence 1 Vérifier les paramètres de fonctionnement de l'équipement. 2 Évaluer la performance de l'équipement. 3 Corriger les problèmes de fonctionnement de l'équipement. 4 Assurer l'entretien préventif de l'équipement.	Contexte de réalisation - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide de guides techniques et de rapports. - En collaboration avec les spécialistes en cause. Critères de performance 1.1 Précision des lectures. 1.2 Prise en considération des résultats antérieurs. 1.3 Comparaison précise des variables avec les normes spécifiées. 2.1 Analyse approfondie des rapports d'efficacité, de non-conformité et de rebuts. 2.2 Considération des coûts d'utilisation. 2.3 Prise en considération de la fréquence des pannes, des accidents de travail et des problèmes d'ergonomie. 2.4 Interprétation correcte des résultats. 3.1 Ajustement précis de l'équipement selon la productivité et la qualité désirées. 3.2 Programmation correcte de la commande informatisée. 3.3 Remplacement des pièces défectueuses. 3.4 Suivi approprié des corrections. 4.1 Élaboration d'un plan d'entretien réaliste et flexible. 4.2 Respect du calendrier d'entretien. 4.3 Souplesse dans la coordination des activités. 4.4 Préparation soignée du bon de commande. 4.5 Transmission efficace de l'information à toutes les personnes en cause.

CODE : 00Z3	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Contrôler les paramètres de l'environnement de production. Éléments de la compétence 1 Déterminer les paramètres susceptibles d'affecter la production. 2 Évaluer les conséquences des paramètres sur les procédés de production. 3 Équilibrer les paramètres. 4 Proposer des améliorations aux systèmes de contrôle de l'environnement.	Contexte de réalisation - À l'aide de cartes de contrôle et de graphiques. - À l'aide d'instruments de mesure. - À l'aide de la documentation pertinente. - En collaboration avec les spécialistes en cause. Critères de performance 1.1 Examen minutieux de l'environnement de production. 1.2 Distinction précise des paramètres. 2.1 Mise en relation de la variation des paramètres avec le procédé de production 2.2 Prise en considération des normes de qualité 2.3 Évaluation précise des conséquences. 3.1 Respect des normes techniques. 3.2 Prise en considération de l'ensemble du procédé de production. 3.3 Respect des normes de santé et de sécurité au travail. 4.1 Détermination juste de la source du problème. 4.2 Propositions réalistes apportant des solutions durables. 4.3 Prise en considération de tous les facteurs en cause. 4.4 Choix judicieux des méthodes correctives.

CODE : 00Z4	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Planifier les opérations de production. Éléments de la compétence 1 Analyser les commandes. 2 Sélectionner et préparer les matières premières. 3 Établir un calendrier de production. 4 Effectuer l'ordonnancement.	Contexte de réalisation - À partir de commandes des clients. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide de la documentation pertinente. Critères de performance 1.1 Détermination correcte des priorités. 1.2 Évaluation attentive des demandes spéciales. 1.3 Détection des commandes en retard. 2.1 Précision des calculs. 2.2 Prise en considération des coûts. 2.3 Détermination appropriée des lots. 3.1 Prise en considération des besoins en machinerie et en main-d'œuvre. 3.2 Prévisions réalistes des dates de livraison. 3.3 Prévision d'une marge de manœuvre raisonnable. 3.4 Respect des échéances et des priorités. 4.1 Respect des priorités. 4.2 Préservation de la qualité du produit. 4.3 Répartition équitable des tâches. 4.4 Diminution des coûts de production.

CODE : 00Z5	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Contrôler les opérations de fabrication.	Contexte de réalisation - À partir des normes de contrôle. - À l'aide de rapports de productivité ou d'efficacité. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - En collaboration avec les spécialistes en cause.
Éléments de la compétence 1 Déterminer les points de contrôle. 2 Déterminer des méthodes de contrôle du procédé. 3 Analyser les opérations de fabrication. 4 Effectuer les ajustements nécessaires à la conformité du procédé. 5 Produire et analyser des rapports de production.	Critères de performance 1.1 Fréquence appropriée des vérifications. 1.2 Respect des normes. 1.3 Prise en considération du type de procédé. 2.1 Consultation de la documentation appropriée. 2.2 Choix judicieux des instruments de mesure. 2.3 Respect de la procédure de contrôle. 3.1 Analyse approfondie des résultats. 3.2 Précision des cartes de contrôle. 3.3 Synthèse et interprétation correctes des résultats. 3.4 Appréciation juste de l'effet des écarts par rapport aux normes. 3.5 Prise en considération de tous les éléments. 4.1 Prise en considération de l'effet des variables. 4.2 Respect des normes. 4.3 Choix de corrections appropriées à la situation. 4.4 Vérification exhaustive des résultats obtenus. 5.1 Collecte de l'ensemble des données. 5.2 Exactitude de l'entrée des données. 5.3 Justesse des calculs. 5.4 Production de graphiques représentatifs. 5.5 Détermination de correctifs appropriés. 5.6 Suivi continu du rendement.

CODE : 00Z5

Éléments de la compétence

6 Contrôler les stocks.

7 Estimer les coûts de production.

Critères de performance

- 6.1 Rationalisation optimale des stocks.
- 6.2 Détermination précise des stocks de sécurité.
- 6.3 Estimation réaliste des coûts d'entreposage.
- 6.4 Minutie et précision des relevés.

- 7.1 Analyse détaillée des rapports de production.
- 7.2 Détermination précise des standards.
- 7.3 Examen minutieux des délais de production.
- 7.4 Vérification attentive de la taille des lots.
- 7.5 Prise en considération du coût des produits et des matières premières.

CODE : 00Z6	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Contrôler les opérations de finition. Éléments de la compétence 1 Déterminer les points de contrôle. 2 Déterminer des méthodes de contrôle du procédé. 3 Analyser les opérations de finition. 4 Effectuer les ajustements nécessaires à la conformité du procédé.	Contexte de réalisation - À partir des normes de contrôle. - À l'aide de rapports de productivité ou d'efficacité. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide de différents outils de communication. - En collaboration avec les spécialistes en cause. Critères de performance 1.1 Fréquence appropriée des vérifications. 1.2 Respect des normes. 1.3 Prise en considération du type de procédé. 2.1 Consultation de la documentation appropriée. 2.2 Choix judicieux des instruments de mesure. 2.3 Respect de la procédure de contrôle. 3.1 Analyse approfondie des résultats. 3.2 Précision des cartes de contrôle. 3.3 Synthèse et interprétation correctes des résultats. 3.4 Appréciation juste de l'effet des écarts par rapport aux normes. 3.5 Prise en considération de tous les éléments. 4.1 Prise en considération de l'effet des variables. 4.2 Respect des normes. 4.3 Choix de corrections appropriées à la situation. 4.4 Vérification exhaustive des résultats obtenus.

CODE : 00Z6

Éléments de la compétence	Critères de performance
5 Produire et analyser des rapports de production.	5.1 Collecte de l'ensemble des données. 5.2 Exactitude de l'entrée des données. 5.3 Justesse des calculs. 5.4 Production de graphiques représentatifs. 5.5 Détermination de correctifs appropriés. 5.6 Suivi continu du rendement.
6 Contrôler les stocks.	6.1 Détermination précise du niveau désiré. 6.2 Comparaison des données aux livres avec les données réelles. 6.3 Respect des délais.
7 Estimer les coûts de production.	7.1 Analyse détaillée des rapports de production. 7.2 Détermination précise des standards. 7.3 Examen minutieux des délais de production. 7.4 Vérification attentive de la taille des lots. 7.5 Prise en considération du coût des produits et des matières premières.
8 Assurer l'approvisionnement en matières premières.	8.1 Démonstration d'éthique professionnelle. 8.2 Consultation auprès des fournisseurs. 8.3 Comparaison judicieuse de la qualité des produits et services offerts par les différents fournisseurs. 8.4 Préparation minutieuse des bons de commande.

CODE : 00Z7

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Contrôler la qualité du produit en cours de production. Éléments de la compétence 1 Planifier les étapes de contrôle de la qualité du produit. 2 Déterminer les méthodes d'essai. 3 Implanter des procédures de contrôle de la qualité. 4 Apprécier la qualité du produit.	Contexte de réalisation - À l'aide des échantillons standards. - À partir des normes de production. - À l'aide d'instruments de mesure. - À l'aide de la documentation pertinente. Critères de performance 1.1 Conformité des échantillons standards. 1.2 Fréquence appropriée des vérifications. 1.3 Respect des normes. 1.4 Prise en considération de l'étape de transformation. 2.1 Prise en considération du type de produit. 2.2 Prise en considération des contraintes de la production. 2.3 Choix judicieux des méthodes. 3.1 Respect du cours des opérations de production. 3.2 Prise en considération des besoins de formation. 3.3 Supervision efficace du personnel. 3.4 Révision appropriée des procédures. 4.1 Appréciation juste des éléments subjectifs. 4.2 Respect des normes de qualité de l'entreprise. 4.3 Respect des exigences du client ou de la cliente.

CODE : 00Z8	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre des problèmes liés aux procédés de fabrication.	Contexte de réalisation - À partir d'un problème donné. - À partir de la plainte d'un client ou d'une cliente ou de nouvelles exigences. - À partir des données historiques. - En collaboration avec les spécialistes en cause. - En tenant compte du processus de résolution des problèmes.
Éléments de la compétence 1 Résoudre des problèmes liés aux fibres. 2 Résoudre des problèmes liés au fil. 3 Résoudre des problèmes liés aux étoffes. 4 Résoudre des problèmes liés aux adjuvants.	Critères de performance 1.1 Prise en considération de la disponibilité des fibres. 1.2 Anticipation juste de l'effet des solutions proposées. 1.3 Optimisation du rapport qualité-prix. 2.1 Amélioration du procédé de filature. 2.2 Prise en considération des effets sur les étoffes et les procédés. 2.3 Amélioration des caractéristiques du fil. 2.4 Vérification attentive des matières premières et des mélanges. 3.1 Amélioration des caractéristiques de l'étoffe. 3.2 Amélioration du procédé de fabrication. 3.3 Vérification attentive des matières premières. 4.1 Prise en considération de la disponibilité des adjuvants. 4.2 Anticipation juste de l'effet des solutions proposées. 4.3 Optimisation du rapport qualité-prix.

CODE : 00Z9	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre des problèmes liés aux procédés de finition.	Contexte de réalisation - À l'intérieur du procédé de finition. - En collaboration avec les spécialistes en cause. - À l'aide de la documentation pertinente. - À partir de problèmes ou de plaintes des clients. - En tenant compte du processus de résolution des problèmes.
Éléments de la compétence 1 Résoudre des problèmes liés à la préparation des matières. 2 Résoudre des problèmes liés à la teinture. 3 Résoudre des problèmes liés à l'impression. 4 Résoudre des problèmes liés à l'apprêtage.	Critères de performance 1.1 Prise en considération des effets sur la teinture et les apprêts. 1.2 Détermination de solutions durables. 1.3 Préservation optimale des caractéristiques originales de la matière. 2.1 Respect des exigences de solidité, de reproductibilité et d'unisson. 2.2 Solutions économiques et réalisables. 3.1 Respect des exigences de solidité, de reproductibilité, d'unisson, de définition et de toucher. 3.2 Solutions économiques et réalisables. 4.1 Préservation des couleurs et de leur solidité. 4.2 Respect des exigences quant aux caractéristiques de la matière.

CODE : 00ZA	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Améliorer des méthodes de travail.	Contexte de réalisation - En collaboration avec les spécialistes en cause. - À partir des objectifs déterminés par l'entreprise. - À partir de systèmes de commande informatisés. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide de plans d'équipement. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.
Éléments de la compétence 1 Déterminer les priorités d'amélioration. 2 Sélectionner la méthode d'analyse.	Critères de performance 1.1 Analyse complète de tous les éléments. 1.2 Respect des objectifs de l'entreprise. 1.3 Justesse des calculs. 2.1 Prise en considération des ressources humaines disponibles. 2.2 Choix judicieux en fonction des objectifs. 2.3 Respect des délais.
3 Évaluer les méthodes de travail. 4 Déterminer les moyens à prendre pour les améliorations.	3.1 Degré de précision conforme aux objectifs. 3.2 Prise en considération des règles d'ergonomie et de santé et sécurité au travail. 3.3 Considération des coûts. 3.4 Prise en considération des exigences relatives à la qualité et aux facteurs humains. 3.5 Démonstration de tact, d'empathie et du sens de l'éthique. 3.6 Mise en évidence précise des lacunes. 4.1 Prise en considération des recommandations des personnes consultées. 4.2 Évaluation juste des répercussions. 4.3 Choix judicieux en fonction des coûts. 4.4 Respect des règles d'ergonomie et de santé et sécurité au travail.

CODE : 00ZA

Éléments de la compétence

5 Implanter des méthodes de travail.

Critères de performance

- 5.1 Choix approprié des méthodes de suivi.
- 5.2 Soutien attentif du personnel de production.
- 5.3 Rédaction de descriptions de tâches détaillées.

CODE : 00ZB	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Améliorer des procédés de fabrication.	Contexte de réalisation - En collaboration avec les spécialistes en cause. - À partir des objectifs déterminés par l'entreprise. - À partir de systèmes de commande informatisés. - À partir des procédés actuels. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide de plans d'équipement. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.
Éléments de la compétence 1 Déterminer les priorités d'amélioration. 2 Améliorer les traitements facilitant les procédés. 3 Concevoir les modifications à apporter à l'équipement. 4 Améliorer les systèmes de contrôle de l'équipement.	Critères de performance 1.1 Respect des objectifs de l'entreprise. 1.2 Considération des éléments les plus pertinents. 1.3 Évaluation juste de la faisabilité du projet. 1.4 Maîtrise du processus décisionnel de groupe. 2.1 Réduction de la durée des traitements. 2.2 Choix judicieux des produits. 2.3 Élimination des étapes superflues. 2.4 Réduction des coûts. 3.1 Consultation des ressources appropriées. 3.2 Respect des normes environnementales et d'économie d'énergie. 3.3 Réduction des coûts. 3.4 Respect des règles de santé et de sécurité au travail. 4.1 Analyse pertinente des priorités. 4.2 Programmation appropriée des systèmes de contrôle. 4.3 Consultation des ressources appropriées. 4.4 Respect des règles de santé et de sécurité au travail. 4.5 Respect des normes environnementales et d'économie d'énergie.

CODE : 00ZB

Éléments de la compétence

- 5 Suggérer des modifications au produit.

Critères de performance

- 5.1 Prise en considération des exigences du client ou de la cliente.
5.2 Prise en considération des possibilités de l'équipement.
5.3 Respect de toutes les contraintes.

CODE : 00ZC	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Améliorer les procédés de finition.	Contexte de réalisation - En collaboration avec les spécialistes en cause. - À partir des objectifs déterminés par l'entreprise. - À partir de systèmes de commande informatisés. - À partir des procédés actuels. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide de plans d'équipement. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.
Éléments de la compétence 1 Déterminer les priorités d'amélioration. 2 Améliorer l'alimentation de l'équipement en matières premières et en intrants. 3 Modifier la séquence des étapes de finition du produit. 4 Suggérer des modifications à apporter aux traitements de finition.	Critères de performance 1.1 Respect des objectifs de l'entreprise. 1.2 Considération des éléments les plus pertinents. 1.3 Évaluation juste de la faisabilité du projet. 1.4 Maîtrise du processus décisionnel de groupe. 2.1 Réduction des coûts. 2.2 Flexibilité d'opération. 2.3 Planification efficace de la séquence d'opération. 2.4 Automatisation optimale des étapes. 2.5 Méthodes de manutention appropriées. 2.6 Circulation fluide des matières textiles. 3.1 Diminution du nombre d'étapes. 3.2 Réduction des coûts. 3.3 Prise en considération des caractéristiques du produit. 3.4 Respect des normes de qualité du produit. 4.1 Prise en considération des exigences du client ou de la cliente. 4.2 Prise en considération des possibilités de l'équipement. 4.3 Respect de toutes les contraintes. 4.4 Respect des normes environnementales.

CODE : 00ZC

Éléments de la compétence

5 Proposer des modifications à apporter à l'équipement.

6 Améliorer les systèmes de contrôle des procédés.

Critères de performance

- 5.1 Consultation des ressources appropriées.
- 5.2 Respect des normes environnementales et d'économie d'énergie.
- 5.3 Réduction des coûts.

- 6.1 Évaluation juste des systèmes.
- 6.2 Respect des priorités.
- 6.3 Consultation des ressources appropriées.
- 6.4 Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- 6.5 Respect des normes environnementales et d'économie d'énergie.
- 6.6 Convivialité accrue des systèmes.

CODE : 00YR	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer le suivi des lois et règlements régissant la santé et la sécurité au travail. Éléments de la compétence 1 Intervenir auprès du personnel en ce qui a trait au respect des règles de santé et de sécurité au travail. 2 Relever les situations potentiellement dangereuses. 3 Intervenir au moment d'accidents ou d'incidents. 4 Enquêter à la suite d'accidents ou d'incidents.	Contexte de réalisation - À partir des lois et règlements régissant la santé et la sécurité au travail. - À l'aide d'appareils de mesure. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'intérieur d'un service. Critères de performance 1.1 Observation attentive du personnel. 1.2 Utilisation d'exemples appropriés. 1.3 Respect des personnes. 1.4 Diminution du nombre d'accidents ou d'incidents. 1.5 Intervention immédiate en cas de non-respect des règles. 1.6 Application de sanctions appropriées à la faute. 2.1 Examen minutieux des lieux. 2.2 Planification systématique des inspections. 2.3 Utilisation appropriée des appareils de mesure. 3.1 Prise de décision rapide et efficace. 3.2 Référence aux personnes-ressources appropriées. 3.3 Application efficace des mesures de sécurité et d'urgence. 3.4 Observation minutieuse de la séquence des événements. 3.5 Mise en lumière de tout élément pouvant servir à l'enquête. 4.1 Examen minutieux du lieu de l'accident. 4.2 Rapidité d'exécution. 4.3 Respect des personnes. 4.4 Analyse exhaustive de l'information. 4.5 Détermination exacte des causes. 4.6 Conclusions appuyées par des faits vérifiables.

CODE : 00UR

Éléments de la compétence

5 Proposer des mesures correctives

6 Représenter l'employeur au sein d'un comité de santé et de sécurité au travail.

Critères de performance

- 5.1 Considération prioritaire du facteur humain.
- 5.2 Possibilité de mise en œuvre des suggestions.
- 5.3 Respect des budgets.
- 5.4 Clarté des procédures.

- 6.1 Concertation avec tous les membres du comité.
- 6.2 Prise de position conforme aux visions de la direction.
- 6.3 Préparation appropriée en vue des réunions.
- 6.4 Respect des règles de fonctionnement du comité.

CODE : 00ZD	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des tests liés à la production. Éléments de la compétence 1 Prélever des échantillons. 2 Procéder à des tests de contrôle de la qualité du produit. 3 Procéder à des tests de contrôle du procédé. 4 Traiter les résultats.	Contexte de réalisation - À partir de normes reconnues. - À l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l'aide d'appareils de mesure. - À l'aide d'instruments de laboratoire. - À l'aide de la documentation pertinente. Critères de performance 1.1 Représentativité des échantillons. 1.2 Choix judicieux du moment, de la fréquence et du site des prélèvements. 2.1 Rapidité d'exécution. 2.2 Entrave minimale aux opérations de production. 2.3 Manipulation et entreposage appropriés de l'échantillon. 2.4 Utilisation appropriée des appareils. 3.1 Rapidité d'exécution. 3.2 Entrave minimale aux opérations de production. 3.3 Respect de l'environnement. 4.1 Enregistrement systématique des résultats. 4.2 Traitement statistique approprié. 4.3 Présentation graphique concise et soignée.

CODE : 00YU	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer le maintien d'un système d'assurance-qualité dans un service. Éléments de la compétence - Déterminer les causes et les conséquences de la non-qualité. - Rédiger et tenir à jour un manuel de procédures. - Vérifier l'application des procédures. - Apporter des correctifs. - Déterminer des moyens permettant l'amélioration continue du système.	Contexte de réalisation - En collaboration avec les spécialistes appropriés. - À l'aide d'un manuel de procédures. - À l'aide de la documentation pertinente. Critères de performance 1.1 Vérification minutieuse des données. 1.2 Consultation des personnes en cause. 1.3 Considération de l'ensemble des éléments. 1.4 Présentation claire et concise des résultats. 2.1 Choix judicieux de la méthode de rédaction. 2.2 Validation des conclusions auprès des personnes en cause. 2.3 Concision et clarté des écrits. 2.4 Consignation minutieuse des changements. 3.1 Vérification périodique méthodique. 3.2 Respect des méthodes. 3.3 Respect strict des procédures et des normes. 4.1 Obtention auprès des personnes en cause d'un consensus sur les correctifs à apporter. 4.2 Possibilité de mise en œuvre des suggestions proposées. 4.3 Réduction des coûts de la non-qualité. 4.4 Répercussions sensibles des correctifs sur la satisfaction des clients. 5.1 Collaboration efficace avec toutes les personnes en cause. 5.2 Choix judicieux des moyens. 5.3 Utilisation appropriée des outils de base visant la qualité intégrale.

CODE : 00ZE	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Diriger une équipe de travail. Éléments de la compétence 1 Résoudre des problèmes courants de relations de travail. 2 Intervenir dans des situations délicates. 3 Prendre des décisions en équipe. 4 Communiquer des directives.	Contexte de réalisation - À partir des conventions collectives et des lois et règlements régissant les relations de travail. - À partir du dossier des employés et employées. - À partir des objectifs de l'entreprise. Critères de performance 1.1 Prise de décision rapide. 1.2 Discernement dans la prise de décision. 1.3 Prise en considération du contexte et de l'ensemble des éléments. 1.4 Respect des conventions collectives et du droit de l'employeur. 2.1 Respect des lois et des conventions collectives. 2.2 Adoption du style de leadership approprié. 2.3 Respect des personnes et de la confidentialité. 2.4 Démonstration d'empathie. 2.5 Analyse objective de la situation. 2.6 Consultation des ressources professionnelles appropriées. 3.1 Adoption du style de leadership approprié. 3.2 Discernement dans l'affirmation de son autorité. 3.3 Climat de travail satisfaisant et productif. 3.4 Détermination d'objectifs réalisables. 3.5 Obtention d'un consensus. 3.5 Respect de la culture de l'entreprise. 4.1 Écoute active. 4.2 Respect des personnes et de l'objectivité. 4.3 Adoption du style de leadership approprié. 4.5 Discernement dans l'affirmation de son autorité.

CODE : 00ZE

Éléments de la compétence

5 Mener des entrevues.

6 Évaluer le personnel.

7 Organiser le travail d'une équipe.

Critères de performance

5.1 Utilisation efficace des techniques d'entrevue.

5.2 Écoute active.

5.3 Respect des personnes et de la confidentialité.

5.4 Utilisation de grilles d'évaluation pertinentes.

6.1 Mise à jour efficace des dossiers des employés et employées.

6.2 Respect de la convention collective et du droit de l'employeur.

6.3 Respect de la confidentialité.

6.4 Évaluation structurée.

6.5 Utilisation de critères d'évaluation équitables et objectifs.

7.1 Détermination d'objectifs réalisables.

7.2 Assignment équitale des tâches.

7.3 Consultation des employés et employées et des supérieurs/supérieures.

7.4 Prise en considération des objectifs de l'entreprise et des conventions collectives.

7.5 Planification optimale du travail.

7.6 Enrichissement approprié des tâches.

CODE : 00ZF	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Résoudre des problèmes en cours de production. Éléments de la compétence 1 Anticiper les problèmes et leurs répercussions. 2 Situer le problème. 3 Mettre en action un plan de dépannage. 4 Assurer le suivi des solutions apportées.	Contexte de réalisation - Dans une situation d'urgence. - À partir des normes et des procédures établies. - En collaboration avec les spécialistes en cause. - À l'aide de la documentation pertinente. - À l'aide de manuels des normes. Critères de performance 1.1 Anticipation réaliste. 1.2 Détermination de solutions de rechange appropriées. 1.3 Prévention efficace des problèmes anticipés. 2.1 Contrôle du stress. 2.2 Collecte rapide de l'information. 2.3 Prise en charge de la situation. 2.4 Utilisation d'une méthode d'investigation par élimination. 2.5 Analyse efficace des éléments essentiels. 3.1 Prise de décision rapide et judicieuse. 3.2 Consultation des personnes-ressources appropriées. 3.3 Répartition judicieuse et efficace du travail. 3.4 Communication claire et précise des consignes. 3.5 Respect des procédures établies dans l'entreprise. 3.6 Plan approprié à la situation. 4.1 Supervision attentive du dépannage. 4.2 Redémarrage rapide de la production. 4.3 Évaluation complète du plan de dépannage. 4.4 Présentation d'un rapport concis et complet.

CODE : 00YW	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Former du personnel.	Contexte de réalisation - En classe ou en milieu de production. - À l'aide du support didactique approprié. - En collaboration avec les spécialistes en cause.
Éléments de la compétence 1 Déceler les besoins de formation. 2 Planifier des activités de formation. 3 Exécuter des activités de formation. 4 Assurer l'encadrement des nouveaux employés et employées.	Critères de performance 1.1 Consultation des données relatives à la productivité et à la qualité. 1.2 Distinction des problèmes pouvant être résolus autrement que par la formation. 1.3 Prise en considération des besoins et des motivations des personnes. 2.1 Prise en considération des contraintes de temps, d'argent et de disponibilité. 2.2 Établissement d'objectifs clairs, atteignables et acceptables par les participants et participantes. 2.3 Estimation juste des coûts et des bénéfices. 2.4 Respect des objectifs organisationnels. 2.5 Préparation appropriée du matériel de formation. 3.1 Explication claire de la démarche, des buts et des moyens. 3.2 Utilisation de moyens appropriés favorisant la participation. 3.3 Respect des caractéristiques et des champs d'intérêts des participants et participantes. 3.4 Mise à profit des connaissances des participants et participantes. 3.5 Évaluation appropriée de l'atteinte des objectifs. 4.1 Rédaction d'un manuel de formation respectant la description de tâches. 4.2 Choix judicieux du formateur ou de la formatrice. 4.3 Suivi constant des nouveaux employés et employées.

CODE : 00YW

Éléments de la compétence

5 Former le personnel en cours de production.

6 Déterminer des moyens permettant l'actualisation continue des compétences.

Critères de performance

5.1 Choix judicieux et disponibilité de l'équipement.

5.2 Supervision efficace du personnel.

5.3 Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

6.1 Détermination de moyens pertinents, accessibles et pouvant être mis en œuvre.

6.2 Respect du cours des opérations de production.

6.3 Incitation à la poursuite de la démarche par les employés et employées.

CODE : 00YX	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer la tenue de réunions. Éléments de la compétence 1 Organiser des réunions. 2 Préparer une réunion. 3 Animer une réunion. 4 Évaluer les résultats d'une réunion.	Contexte de réalisation - À partir de données relatives à un problème à résoudre ou à une décision à prendre. - À l'aide du soutien technique approprié. Critères de performance 1.1 Vérification de la disponibilité des participants et participantes, de la salle et du matériel. 1.2 Convocation des participants et participantes respectant les délais. 2.1 Consultation de personnes-ressources et de documentation. 2.2 Définition précise du problème. 2.3 Planification efficace du temps alloué à chaque sujet. 2.4 Rédaction d'un ordre du jour précis et complet. 2.5 Préparation appropriée du matériel et de la salle de réunion. 3.1 Gestion efficace du droit de parole et du temps. 3.2 Présentation claire des objectifs de la rencontre. 3.3 Utilisation des techniques d'animation appropriées. 3.4 Synthèse complète des propos. 3.5 Obtention de consensus satisfaisants. 4.1 Satisfaction des participants et participantes. 4.2 Résolution des problèmes présentés. 4.3 Utilisation d'outils d'évaluation appropriés. 4.4 Vérification efficace de l'atteinte des objectifs.

CODE : 00YY	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Produire et présenter des rapports. Éléments de la compétence 1 Faire état d’une situation. 2 Utiliser des moyens de représentation graphique. 3 Produire un rapport verbal. 4 Produire un rapport écrit.	Contexte de réalisation - À l’aide d’un ordinateur et des logiciels appropriés. - À l’aide des instruments de médiatique appropriés. - À l’aide de la documentation pertinente. Critères de performance 1.1 Démonstration d’objectivité. 1.2 Diagnostic crédible englobant tous les éléments. 1.3 Prise en considération des données historiques. 1.4 Clarté et concision. 2.1 Choix des moyens appropriés. 2.2 Illustrations, tableaux ou graphiques pertinents. 2.3 Utilisation appropriée des outils informatisés. 2.4 Clarté des croquis à main levée. 3.1 Qualité de la langue 3.2 Maîtrise du français et de l’anglais. 3.3 Niveau de langage approprié à l’interlocuteur ou à l’interlocutrice. 3.4 Prise en considération du langage non verbal. 4.1 Qualité de la langue. 4.2 Maîtrise du français et de l’anglais. 4.3 Respect des règles de l’orthographe et de la grammaire. 4.4 Présentation soignée. 4.5 Concision et cohérence.

CODE : 00YY

Éléments de la compétence

5 Présenter un projet.

6 Présenter des rapports techniques.

7 Produire un rapport d'enquête.

Critères de performance

- 5.1 Présentation d'arguments convaincants.
- 5.2 Possibilité de mise en œuvre des suggestions proposées.
- 5.3 Présentation de toutes les contraintes et conséquences.
- 5.4 Portrait réaliste de la situation.

- 6.1 Contenu des rapports adapté à leurs destinataires.
- 6.2 Analyse et synthèse de la situation.
- 6.3 Bibliographie pertinente et complète.
- 6.4 Respect du processus de résolution des problèmes.
- 6.5 Cohérence interne des rapports.
- 6.6 Pertinence et possibilité de mise en œuvre des solutions proposées.

- 7.1 Démonstration d'objectivité.
- 7.2 Conclusions appuyées par des faits vérifiables.
- 7.3 Respect des lois et de la vie privée des personnes.
- 7.4 Analyse impartiale de tous les éléments.

CODE : 00ZO	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer son cheminement professionnel. Éléments de la compétence 1 Cerner les exigences relatives à sa fonction et à la culture de l'entreprise. 2 Concevoir des stratégies visant à adapter son style de leadership. 3 Orienter sa carrière. 4 Estimer les répercussions des changements techniques. 5 Actualiser ses compétences.	Contexte de réalisation - À l'aide de sources d'information variées et récentes. - En situation de travail. - À partir des lois, règlements et normes en vigueur dans l'industrie Critères de performance 1.1 Estimation réaliste des exigences. 1.2 Reconnaissance honnête de ses forces et de ses faiblesses. 1.3 Appréciation juste de l'importance relative de chacun des éléments. 2.1 Prise de conscience de son style naturel de leadership. 2.2 Reconnaissance de la pertinence des divers styles. 2.3 Prise en considération du contexte. 3.1 Choix d'emplois appropriés à son profil. 3.2 Rédaction d'un <i>curriculum vitae</i> impeccable. 3.3 Attitude appropriée dans les entrevues. 4.1 Estimation réaliste. 4.2 Anticipation des changements à venir. 4.3 Évaluation juste des tendances du marché. 5.1 Choix approprié des moyens. 5.2 Reconnaissance de ses besoins.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

